

Extraits des statuts du CIVAM Ressources



Article 1 - Constitution et Dénomination

Il est constitué entre les adhérents aux présents statuts une association dite CIVAM Ressources, conformément à la loi du 1er juillet et au décret du 16 août 1901.

Article 2 - Objet

Cette association a pour objet d'aider et de participer au développement de projets en milieu rural, et toute autre activité que le conseil d'administration juge utile de mettre en œuvre.

Article 3 - Siège social, durée

Son siège social est fixé au Domaine de Puechlong, 30610 Saint-Nazaire-des-Gardies. Il pourra être transféré par simple décision du Conseil d'Administration. La durée de l'association est illimitée.

Article 4 - Admission et composition

Peuvent faire partie de l'association toutes les personnes physiques ou morales qui adhèrent aux présents statuts. Le CIVAM Ressources comprend des membres adhérents actifs, des membres adhérents donateurs.

Article 5 - Membres

Les membres adhérents actifs et membres adhérents donateurs participent à la vie de l'association. Ils peuvent seuls être élus comme membres du conseil d'administration. Ils ont accès aux différents services des CIVAM (conseils techniques, recherche documentaire au Centre de Ressources, informations...). Ils paient une cotisation.

Article 7

L'association est administrée par un conseil d'administration de 5 membres minimum, désignant en son sein un Bureau formé au minimum de : un Président, un Secrétaire, un Trésorier.

Article 13

Le CIVAM Ressources adhère à la Fédération nationale des CIVAM et aux différentes structures fédératives : Fédération départementale des CIVAM du Gard et Fédération régionale des CIVAM du Languedoc-Roussillon.

CIVAM Ressources – Domaine de Puechlong – 30610 ST-NAZAIRE-DES-GARDIES
Cassandre de FERRIÈRES, 04.66.77.49.59. deferrieres@civamgard.fr

BULLETIN D'ADHESION 2011/2012

A compléter et à renvoyer accompagné du paiement à :
CIVAM Ressources – Domaine de Puechlong – 30610 ST-NAZAIRE-DES-GARDIES

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél :

déclare solliciter mon adhésion comme membre de l'association CIVAM Ressources,
en tant que :

- Membre adhérent actif (cotisation 2011/2012 : 5 €)
 Membre donateur : don de €

Cette adhésion m'assure de recevoir par la Poste tous les numéros 2011/2012 du Bulletin et du Dossier Ressources. Je peux également recevoir les emails régulièrement envoyés par l'animatrice :

- Oui (email :) Non

Je déclare avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur du CIVAM Ressources.
Je m'engage à respecter ces règles, et à payer les cotisations qui me seront réclamées.

Ci-joint un chèque de€, représentant le montant de ma cotisation pour l'année 2011/2012.

Fait à, le